

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 30 août

Le jeudi 30 août 2012, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN, Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Josette PICHOT, Messieurs Jean-Claude FONT, Régis DERENNE, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER.

Absents excusés : Arnaud LEVEIL, Anne MINETTE, Bernard PLANCHARD

Secrétaire de séance : Nicole Legendre

Ordre du jour :

- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2012
- II. CLUB DE FOOT L'ETOILE BLEUE
- III. PROJETS ET TRAVAUX EN COURS
- IV. FLEURISSEMENT
- V. P.L.U
- VI. TARIF 2011/2012
- VII. ALIENATION CHEMINS
- VIII. PERSONNEL
- IX. SCOLARISATION HORS COMMUNE
- X. QUESTIONS DIVERSES



- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2012
- II. CLUB DE FOOT L'ETOILE BLEUE

Intervention des dirigeants : Mrs. Jean-Pierre ROCHE, président, Mickaël DELAHAYE, Damien COUILLEAUX

Présentation par M. Mickaël DELAHAYE, chargé de communication :

1. En attente d'un terrain pour la rentrée 2013, car beaucoup de demandes d'inscriptions. Pour l'association, il devient urgent de répondre favorablement aux demandes.

Réponse de M. le Maire : le projet est soumis aux demandes de subventions. 14 000 € de subventions acquises à ce jour (10 000 € par la FFF, 4 500 € par les Fonds parlementaire), en attente de celles du Conseil Général, pour environ 23 000 €. Il faudra sans doute étaler la durée des travaux, mais nécessité de faire les travaux pour 2013, pour bénéficier de la subvention acquise. Dès que le Conseil Général donnera sa réponse, Monsieur le Maire informera les dirigeants.

Réponse de Régis DERENNE: les marchés seront lancés en septembre, les réponses et le dépouillement auront lieu en octobre, l'apport de terre pourrait se faire en novembre (600 m³) qu'il faut laisser se tasser, l'engazonnement sera effectué en mai, c'est l'entreprise qui donnera son feu vert pour jouer.

2. Le club bénéficie d'un bon nombre de bénévoles, en particulier de personnes dans le bâtiment, qui seraient prêts à monter un chantier en bénévolat pour monter un abri, et un local pour le matériel. (premier semestre 2013)

Demande d'autorisation à la commune car elle est propriétaire du terrain et quelle aide pourrait-elle apporter ? Si le conseil municipal est d'accord, les dirigeants souhaiteraient faire les travaux courant du 1^{er} semestre

III. PROJETS ET TRAVAUX EN COURS

✓ **Clocher :**

Date	Action
Début septembre	Lancement appel d'offres des 2 lots - Charpente-couverture - Maçonnerie
Fin septembre	Ouverture des plis
Octobre	Préparation des travaux
Novembre	Début des travaux

Durée prévisionnel du chantier : 4 mois

✓ **Cimetière**

- Implantation du jardin du souvenir
- Nettoyage des murs intérieurs et de la croix centrale par les agents communaux
- Aménagement paysager

Délai : les travaux seront terminés pour la Toussaint

- ✓ Aménagement du bourg entré sud
- Effacement des réseaux électriques en-cours
- Préparation du dossier technique en relation avec le C.G et la DDT
- Préparation du dossier de demande de subventions : Plaine Etude

✓ **Plaine de Jeux**

Rappel du montant de l'opération : 120 000 €

Subvention	Montant
Fédération Française de Football	10 000,00 €
Fonds Parlementaires	4 500,00 €
Conseil Général	23 100,00 €

Reste actuellement à la charge de la commune : 82 400 €

✓ **Cour de la mairie**

En attente d'autres devis.

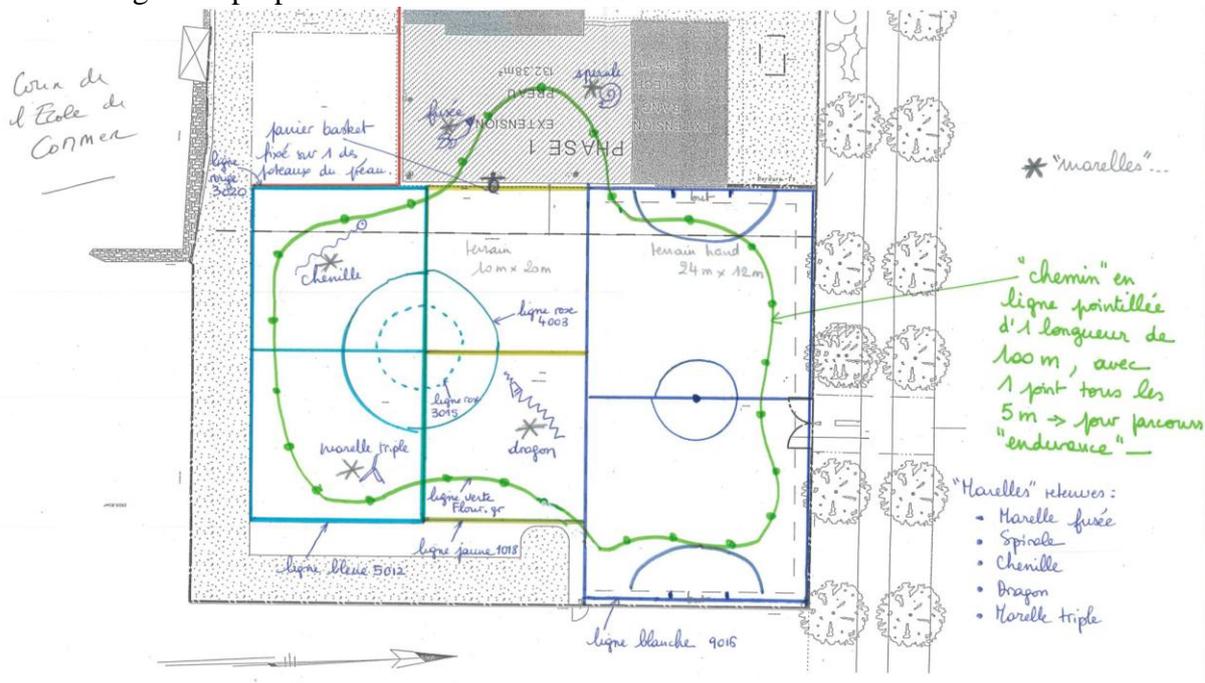
✓ **Ecole**

- Sol de la salle de motricité : il a été refait mais le choix des couleurs est pour le moins « surprenant ». Le conseil municipal est sceptique sur la qualité des travaux et la tenue dans le temps. Affaire à suivre !

- Marquage au sol de la cour de récréation

Les enseignants ont soumis un projet (voir dessin ci-dessous).

La société Kangourou propose un devis de 6 000 €. Un autre devis sera demandé.



✓ **Salon de coiffure**

Madame Sylvie HUBERT, cessant son activité (voir conseil du 31 mai), Madame CHAMARET, son employée actuelle, va reprendre l'activité dans la maison en face (ancienne maison de M. FERRE) dont la commune est propriétaire ; le conseil municipal propose un crédit-bail à madame CHAMARET qui accepte cette formule. La municipalité prendra en charge les travaux du bas afin de permettre d'ouvrir ce commerce.

Dates	Actions
Septembre 2012	Finalisation FISAC (A. RIVERAIN de la Communauté de Communes)
Octobre 2012	Préparation appel d'offres
Novembre 2012	Appel d'offres
Janvier 2013	Début des travaux (attente acceptation FISAC)

✓ **RN 162**

- Début des travaux : mi-septembre
- Une réunion publique aura lieu le mercredi 12 septembre 2012 à 18h30 à Commer : présentation du dossier des travaux (planning, durée, etc) en présence de Monsieur COURBE, référant Maître d'ouvrage des travaux.

✓ **Eolien**

Le permis de construire est accordé par la préfecture. Le projet va donc pouvoir se poursuivre.

IV. FLEURISSEMENT

Le jury départemental est passé le 25 juillet 2012.

La commune a été classée PREMIERE de sa catégorie pour les efforts d'aménagement, de fleurissement et d'environnement.

Nous serons présentés au jury Régional en 2013 dans le but de nous attribuer le label national:

« **VILLE ET VILLAGE FLEURI – UN CADRE DE VIE** »

Une réunion est programmée avec Marina JUIN, du Conseil Général, le 4 septembre afin de définir les points à améliorer.

- Tour de l'église après les travaux du clocher
- Pots sur la place (de couleurs) en association avec quelques jardinières sur le muret du parvis
- Ecole : fin des aménagements (bancs en bois et gabions, bacs pour les enfants)
- Mur du cimetière extérieur : plantation grimpantes
- Gazon fleuri à déterminer : école, ancienne gare
- Bacs à condiments : parking
- Cour de la mairie
- Jardin derrière la bibliothèque
- Entrée sud : aménagement idem Nord
- Cimetière

V. P.L.U

Une dernière réunion de présentation a eu lieu le 29 août.

Finalisation avec Paysage de l'Ouest, DDT et le comité de pilotage du Conseil Municipal.

Le P.LU sera validé au prochain conseil municipal.

VI. TARIF 2011/2012

- ✓ Bilan de la cantine

75 197 € (24 000 repas, dont 8 000 pour Belgeard).

Etant donné la bonne santé des finances de la cantine, il n'y aura pas d'augmentation

- ✓ Bilan de l'accueil périscolaire et ALSH

Total général des dépenses : 85 843 €

Recettes : 56 648 €

Proposition d'une augmentation de 1 % des tarifs :

	QF 600	QF 600 à 900	QF 900 et +
Garderie	1,37	1,39	1,41
ALSH demi-journée	3,33	3,48	3,59
ALSH Journée	6,66	6,96	7,18

Délibération : le conseil municipal donne son accord pour l'augmentation de 1%.

VII. ALIENATION DE CHEMINS

Deux demandes sont formulées :

- La Brémonnière (M. Buard / M. Décaen)

Délibération : le conseil municipal donne son accord

- Monceaux : le chemin communal sera à vérifier.

VIII. PERSONNEL

- Suite à une opportunité, Nicolas SAGET quitte le département et prend une disponibilité.
- Melle GAUTUN Adeline est recrutée en **contrat CAE pour 6 mois, renouvelable 3 mois**.
Prise en charge par l'état de 80 % sur une base de 20 h semaine
- Recrutement de Melle LOCHET Stéphanie : en attente de validation contrat CAE.

IX. SCOLARISATION HORS COMMUNE

Scolarisation d'un enfant de Commer à Laval, en CLIS, coût pour l'année scolaire : 386,00 €

X. QUESTIONS DIVERSES

- Changement de date du conseil municipal : il aura lieu le mardi 25 septembre au lieu du jeudi 27.
- Les travaux du logement locatif, 54, rue des Tisserands, sont terminés.
- La fête annuelle aura lieu à la salle des Lilas les 8 et 9 septembre.

Il est 22h50, la séance est levée